Envoyé en préfecture le 21/02/2026
Reçu en préfecture le 21/02/2026
Publié le
ID : 029-212901730-20260214-CCAS2601002-DE

CCAS de **PLONEIS**
(Finistère)

REGISTRE DES DELIBERATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 14 février 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 12
Présents : 7
Absents : 5
Pouvoirs : 0
Abstentions : 0
Pour : 7
Contre : 0

L'an deux mil vingt-six, le 14 février à 10 h, le Conseil d'administration du CCAS, dûment convoqué par voie électronique, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Christian CORROLLER, Maire.

Etaient présents : M. CORROLLER, Mme LE BRIS, Mme. BOTHOREL, M. LOUSSOUARN, M. DOUGET, M. HENOT, Mme FRANCIUS

Etaient absents : Mme- MOUEZANT, M. ETANGSALE, Mme CORNEC, Mme DANEL, Mme LAUDEN

Secrétaire de séance nommé : Murielle FRANCIUS

Mode de scrutin : ordinaire à main levée

Convocation du : 20 janvier 2026 Affiché le : 17 février 2026 Transmis le : 17 février 2026

Délibération n° CCAS26-01-002
Objet : Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2025

Monsieur le Président propose :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Considérant les résultats du CFU 2025,

D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 sur le BP 2026 :

RESULTATS 2025	
Recettes de la section de fonctionnement	4 192,00
Dépenses de la section de fonctionnement	4 850,51
Résultat de l'exercice 2025	- 658,51
Résultat antérieur 2024	4 302,25
Résultat cumulé	*3 643,74*
Affectation 2025 sur BP 2026	
Résultat excédent de fonctionnement à reporter en recettes (002)	3 643,74

Le Conseil d'Administration, par 7 voix pour,

- DECIDE d'affecter le résultat comme présenté ci-dessus.

Murielle FRANCIUS
Secrétaire de séance

Christian CORROLLER
Président du Conseil d'Administration